



LE DÉPARTEMENT

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

COLLÈGES

INFORMATION PRESSE

**Le Département du Var
lance le concours d'idées :
«Gymnases départementaux 2.0»**

LE DÉPARTEMENT

GYMNASSES DÉPARTEMENTAUX 2.0

CONCOURS d'idées

ÉTUDIANTS ET JEUNES ARCHITECTES
ÉQUIPEMENT SPORTIF SCOLAIRE D'AVENIR
CONCEPT INNOVANT

Inscription du 28 septembre au 20 octobre 2017 • Plus d'information sur : www.var.fr

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

CONTACT

Françoise TASSY
Département du Var
Service communication
Attachée de presse
Tél. 04 83 95 00 20
07 86 46 93 17
presse@var.fr

**N'hésitez pas à vous connecter
sur l'espace presse qui vous
est réservé sur le site Var.fr**

Le Département du Var lance le concours d'idées :
« **Gymnases départementaux 2.0** » dans le cadre de sa réflexion sur la conception d'une nouvelle génération d'équipements sportif scolaires départementaux.

Ce concours d'idées s'adresse

- aux étudiants en école d'architecture
- aux professionnels architectes inscrits depuis moins de 5 ans à l'ordre des architectes.

Concourir pour imaginer un concept innovant de gymnase scolaire

Il s'agit de proposer un **nouveau concept** de gymnases-halles sportives pour répondre aux besoins de pratiques des activités sportives scolaires des collégiens prioritairement et des clubs de sports ou autres structures sportives extérieures au collège.

Ce nouveau concept doit intégrer plusieurs dimensions précisées dans le cahier des charges du concours : flexibilité d'usage, économie de conception, de construction et d'exploitation, performances environnementales et qualité architecturale et paysagère, le tout en milieu méditerranéen et plus précisément dans les territoires du haut Var et du littoral varois

Ces deux territoires offrent des spécificités propres avec une différenciation climatique marquée, qui devront être prises en considération dans les projections et propositions conceptuelles.

Des critères de sélection basés sur l'innovation, le pragmatisme et l'inspiration documentaire

Le jury appréciera les propositions présentées en fonction de différents critères:

- le caractère innovant, la qualité de la proposition,
- le réalisme et le pragmatisme de la proposition,
- la qualité de la présentation,
- la pertinence de l'inspiration documentaire dans la réflexion.

Ce jury est composé d'élus du Conseil départemental du Var, d'agents départementaux en lien avec les domaines de l'architecture et de la construction, d'un représentant du CAUE Var, d'un représentant de l'École Nationale d'architecture de Marseille et d'un représentant du Conseil Régional de l'Ordre des architectes PACA.

Les trois meilleures propositions sélectionnées seront récompensées.

Les dix premières propositions pourront être présentées sur le site internet du Département du Var et du CAUE Var et/ou dans le cadre d'une exposition organisée pour promouvoir les productions architecturales.

S'inscrire pour concourir

Les candidats peuvent télécharger la fiche d'inscription, le cahier des charges et le règlement du concours d'idées ***Gymnases départementaux 2.0*** sur le site Internet du Département du Var : www.var.fr.

L'inscription au concours est ouverte du 29 septembre 2017 à 9 h au 20 octobre 2017, 17 h.

La fiche d'inscription est à retourner à l'adresse courriel : gymnasesdepartementaux@var.fr

Les propositions conceptuelles sont à remettre au plus tard le mercredi 20 décembre 2017 avant 17 h.

Les résultats du concours seront disponibles le 18 janvier 2018 à 18 h